

CHARTRE ANTICOR 2014
POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

ENTRE ANTICOR
Association loi 1901
dont le siège est 5 avenue des Piliers - 94100 - Saint-Maur-des-Fossés

ET

NOM, PRÉNOM : JANNÈS, EMMANUELLE

COMMUNE ET DÉPARTEMENT DE CANDIDATURE : MALAKOFF 92

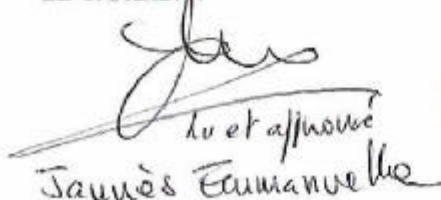
- Nombre d'habitants : 30988
-
- Nombre de conseillers municipaux élus : 35
- Courriel: emmanuellejannes@yahoo.fr
-
- Téléphone : 0146578640
-
- Adresse personnelle : 4, rue Nicomédès Pascal
92240 Malakoff
- Avez-vous déjà été élu ? Si oui, à quel mandat et à quelles dates ? Non
- Votre candidature est-elle soutenue par un ou plusieurs mouvements ou partis politiques ? Si oui, lesquels ? Malakoff Plurielle (mouvement citoyen)
- Si ce n'est pas le cas, indiquez-nous l'adresse de votre site de campagne ou, à défaut, adressez-nous une copie de vos communications de campagne
<http://malakoff-plurielle.fr/>

FAIT À Malakoff


LE 24 janvier 2014

SIGNATURES : (avec nom, prénom, et mention manuscrite "lu et approuvé") :

LE CANDIDAT


lu et approuvé
Jannès Emmanuelle

Le Président d'Anticor
ou son représentant départemental


Philippe Toin
responsable GL 92
lu et approuvé 5

charteanticor2014@gmail.com

Siège social d'Anticor : 5 avenue des Piliers 94100 Saint-Maur-des-Fossés